

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 148

Date dépôt 10/09/2019

Date validation 08/10/2019

MASTER EN SCIENCES DE GESTION

| | | | |
|----------------------|----------------------------------|--------------------------------------|---------------------------------------|
| FINALITÉ | N.A. | NIVEAU (du Cadre des Certifications) | 7 |
| SECTEUR | 1. Sciences humaines et sociales | DOMAINE D'ÉTUDES | 9. Sciences économiques et de gestion |
| TYPE | LONG | CYCLE | DEUXIEME |
| LANGUE (majoritaire) | FRANÇAIS | CRÉDITS | 120 |

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. A ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Elaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Ce programme développe les compétences et expertises transversales nécessaires aux fonctions de management dans les organisations privées ou publiques, nationales ou internationales, marchandes ou non marchandes.

Il se base sur un enseignement articulant connaissances académiques et pratiques professionnelles. Les cours sont dispensés de façon équilibrée par des enseignants, également chercheurs actifs dans leur domaine, et par des professionnels sélectionnés pour leur expérience et leur expertise. Les méthodes d'enseignement sont centrées sur l'apprentissage et le développement de compétences transversales. Cela se traduit par des pédagogies orientées vers la résolution de problèmes, l'apprentissage collaboratif (études de cas, projet, problèmes, simulations) et l'autonomie de travail. Cette démarche est développée conjointement avec des lectures obligatoires, des cadrages théoriques et des conférences et repose sur un équilibre entre évaluation continue et évaluation finale des apprentissages, entre évaluations individuelles et de groupe.

Au terme de ce programme, le diplômé aura développé les compétences et les savoir-faire qui lui permettront de maîtriser les enjeux complexes et variés que rencontrent les organisations dans la gestion des métiers, des compétences et des processus, que ce soit à un niveau stratégique, tactique ou opérationnel. Il se sera également spécialisé dans une ou plusieurs fonctions du management.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. Mobiliser des connaissances spécialisées dans au moins un domaine de la gestion.
2. Communiquer et présenter des travaux originaux de manière professionnelle tant à l'oral qu'à l'écrit.
3. Agir dans un contexte international et multiculturel.
4. Collaborer au sein d'une équipe et en exercer le leadership.
5. Privilégier des pratiques de management responsables.
6. Maîtriser de manière active et intégrée des savoirs dans les différents domaines de la gestion et les utiliser de manière efficace dans un contexte professionnel.
7. Comprendre les interactions entre l'entreprise et son environnement socio-économique.
8. Être autonome et s'adapter rapidement à de nouveaux contextes.